

## Synthèse PETR Vézère-Auvézère

Situé aux confins de la Corrèze, le PETR Vézère-Auvézère est un territoire rural de 43 communes regroupant 22 400 habitants. Ce territoire de contractualisation, le plus faiblement peuplé de la région, est composé de trois intercommunalités, la CC du Pays de Lubersac-Pompadour, la CC du Pays d'Uzerche et la CC de Vézère-Monédières-Millesources. Trois pôles de plus de 1 000 emplois, Uzerche, Arnac-Pompadour et Lubersac, animent l'ouest et le centre du territoire. La partie est, très peu dense, fait partie du périmètre du PNR de Millevaches en Limousin.

Au carrefour entre les grandes aires urbaines de Limoges au nord et Brive au sud, et à proximité de Tulle, le territoire est bien relié à son environnement, et même au-delà par l'autoroute A20 qui le traverse du nord au sud. S'il est également desservi par des liaisons TER (Limoges-Brive, Limoges-Ussel), il reste à l'écart des axes ferroviaires majeurs.

### Une économie à dominante productive relativement résiliente

L'économie locale présente un profil productif qui s'appuie notamment sur la présence de sièges de grosses entreprises lui conférant une très forte spécialisation dans la fabrication d'équipements électriques. Cette activité, concentrée à l'ouest du territoire, rassemble 12 % des effectifs salariés du PETR. L'industrie agroalimentaire spécialise également le tissu économique de ce territoire fortement agricole, de même que l'industrie bois-papier-imprimerie et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Le territoire présente en outre une spécialisation dans des activités présentes telles que l'hébergement social et médico-social et l'action sociale, très présentes dans la partie est.

En 40 ans, les capacités productives concurrentielles historiquement fortes du territoire se sont largement réduites : les emplois de cette sphère ont chuté de 44,5 % entre 1975 et 2013. Le recul général de la part de la sphère productive au profit de la sphère présente s'explique aussi, pour une part moindre, par le bond des emplois présents (+54,2 %). Le développement des activités présentes a contribué à la diversification du tissu.

Bien que spécialisé dans des secteurs en difficulté à l'échelle nationale et fortement soumis aux aléas de la concurrence internationale, le PETR fait preuve d'une certaine résilience face à la crise. Il enregistre entre 2008 et 2016 des pertes d'emplois relativement modérées (-2,4 %) et fait partie de la moitié des territoires de contractualisation néo-aquitains les moins touchés. La plupart de ses secteurs de spécialisation se comportent mieux qu'au niveau national.

L'hébergement-restauration, les activités immobilières et la construction sont les secteurs les plus affectés tandis que les activités de services administratifs et de soutien, le commerce - réparation automobile et l'hébergement social et médico-social enregistrent les créations d'emplois les plus significatives. Cette relative résistance semble toutefois s'altérer sur la période la plus récente. A rebours des tendances nationale et régionale, le territoire perd des emplois entre 2014 et 2016.

Par ailleurs, la faiblesse dans la durée de son taux de création d'établissement se traduit par un moindre renouvellement du tissu productif.

### Un processus de captation de revenus extérieurs qui semble diversifié

Les revenus productifs exportateurs semblent occuper une bonne place dans le processus de captation de revenus, la sphère productive exportatrice du territoire employant proportionnellement plus d'actifs qu'en moyenne régionale et nationale.

Il en est de même des revenus touristiques. Bénéficiant de la présence d'aménités naturelles, patrimoniales et culturelles, l'offre touristique du territoire, notamment axée sur les activités sport-nature avec la présence de 2 stations sport-nature, du PNR Millevaches en Limousin mais aussi d'une économie autour du cheval, est diversifiée. Elle se traduit par une densité d'hébergement touristique particulièrement élevée (101 lits pour 100 habitants contre 47 en Nouvelle-Aquitaine). Elle s'appuie sur une forte représentation de l'offre d'hébergement marchand et sur un parc important de résidences secondaires.

L'essentiel des revenus résidentiels captés par le territoire semble provenir des pensions de retraites. Leur poids dans le revenu disponible des ménages du territoire est nettement plus marqué qu'en moyenne régionale, du fait du vieillissement prononcé de la population du territoire. Mais le moindre montant moyen des pensions limite sans doute la masse de revenus captés.

La captation de revenus pendulaires est limitée. Les actifs résidents qui travaillent hors du PETR Vézère-Auvézère sont relativement peu nombreux, malgré la proximité de la CA de Brive et de Limoges métropole. Ils « importent » donc des revenus susceptibles d'être consommés sur le territoire inférieurs à la moyenne régionale. Ce constat s'explique pour partie par l'importance des emplois offerts sur le territoire au regard de la population active résidente. Il est confirmé par le bilan négatif des transferts de revenus occasionné par les déplacements domicile-travail inter-territoriaux : les actifs qui résident sur le territoire et en sortent pour travailler sont moins nombreux que ceux qui résident à l'extérieur et entrent sur le territoire pour travailler. Le territoire offre des emplois à de nombreux actifs issus de la CA du Bassin de Brive et de l'agglomération de Tulle ainsi que des CC environnantes, engendrant des échanges déficitaires en termes de revenus. Les échanges avec la CA Limoges métropole sont tout juste positifs.

## Une situation sociale relativement préservée mais une pauvreté inquiétante

La résilience du territoire s'accompagne d'une situation sociale préservée. Le niveau de précarité de l'emploi et le chômage restent contenus, bien inférieurs aux moyennes régionale et nationale. Néanmoins, la forte progression du taux de chômage et le niveau élevé du taux de pauvreté alertent sur la trajectoire sociale du territoire. L'ensemble des catégories sociales du territoire affichent des niveaux de revenu inférieurs aux moyennes de la région et de la province.

## Des risques de fragilisation structurels à enrayer

**L'atout que représente aujourd'hui la présence de 3 grosses entreprises de la sphère productive (Sicame, Mecattraction, Valade) qui concentrent 14 % de l'emploi est susceptible de se retourner** en fonction du contexte concurrentiel. Les conditions de la préservation de ces activités, comme des autres activités productives exposées, méritent d'être partagées, les éventuelles difficultés anticipées.

La montée en puissance de l'économie présentielle est aussi une façon de réduire la vulnérabilité économique du territoire, mais cela suppose de réduire les freins à son développement. Le territoire s'inscrit dans une longue trajectoire de déprise démographique depuis la fin des années 1960, plus intense que dans la moyenne des territoires ruraux, et à peine interrompue entre 1999 et 2008. Elle a repris depuis 2008. Le PETR bénéficie d'une forte dynamique migratoire, plus soutenue qu'à l'échelle régionale, mais qui demeure insuffisante pour compenser un solde naturel très déficitaire. **La déprise démographique et la faiblesse généralisée des revenus de la population constituent un frein au développement de la consommation et de l'économie présentielle** sur le territoire qui peut être difficilement compensé par l'attractivité touristique.

**Le vieillissement de la population**, plus accentué que dans la moyenne des territoires ruraux, **est également porteur de risques sur le renouvellement de la population active**. En effet, malgré la forte attractivité du territoire, notamment pour des actifs, la population active stagne. L'équilibre du marché du travail aujourd'hui trouvé par un recours important à une main d'œuvre qui réside dans les territoires voisins a pour effet de générer davantage d'évasion que de captation de revenus par le jeu des flux pendulaires. De plus, le vieillissement des artisans, commerçants et chefs d'entreprises, comme celui des cadres alerte sur le besoin d'actifs qualifiés : 52 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprises ont plus de 50 ans, taux supérieur de 8 points à celui des territoires ruraux et de 14 points au taux régional. 40 % des cadres ont plus de 50 ans contre 34 % en Nouvelle-Aquitaine. Le ralentissement de l'attractivité résidentielle du territoire depuis 2008 est d'autant plus préoccupant sur ce territoire. **L'attractivité du territoire s'opère dans la proximité** : les nouveaux arrivants proviennent de la CA du Bassin de Brive et des CC

environnantes. **Elle doit pouvoir s'étendre.** L'offre d'équipements du PETR Vézère-Auvézère apparaît satisfaisante et sa dotation plutôt favorable en équipements de santé et en équipements de sports loisirs et culture notamment, représente un atout. Par contre, l'ancienneté du parc de logements associée à un taux de vacance élevé et la faible proportion de logements locatifs ne favorisent pas l'accueil de nouveaux arrivants.

La montée en qualification de la population, et en particulier des jeunes, est aussi un enjeu pour soutenir le développement du territoire, la transmission d'entreprise et réduire la pauvreté. Certes, lorsqu'ils sont diplômés, les jeunes du territoire ont plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur en poche que leurs homologues des territoires ruraux et sont un atout pour le développement local. Mais les jeunes sont aussi moins nombreux à détenir un diplôme que dans les territoires comparables : près de 31 % des 15- 24 ans non scolarisés n'ont pas de diplôme qualifiant.

### Des enjeux stratégiques

#### **Enjeu 1 : renforcer la coopération entre les acteurs du territoire**

L'étendue du territoire et les contrastes infra-territoriaux qui le caractérisent mettent en évidence la nécessité de coopérations renforcées (acteurs publics-privés). L'expression d'une volonté commune de travailler ensemble et l'identification de complémentarités incarnent déjà cette ambition, qui pourrait se traduire par la mutualisation de ressources (humaines, financières...) et la coordination d'actions et d'événements. Le projet de création d'une destination touristique sera une première expérimentation de travail en commun, menée à l'échelle du PETR Vézère-Auvézère, en coordination avec les trois offices de tourisme.

#### **Enjeu 2 : attirer et ancrer durablement de nouvelles populations**

Face à la dynamique de déprise démographique, au vieillissement accentué de la population et à la stagnation de la population active qui en résulte, l'accueil d'actifs, notamment qualifiés, revêt un aspect vital pour le renouvellement de la main d'œuvre du territoire. Le renforcement de l'attractivité résidentielle du PETR constitue à cet égard une priorité stratégique. Si le territoire attire aujourd'hui dans la proximité, il doit s'inscrire dans un espace élargi afin de mieux exploiter les ressources exogènes nécessaires à son développement : accueil d'actifs mais aussi recherche de savoir-faire et développement de l'innovation (en lien avec les capacités d'innovation des entreprises industrielles du territoire, innovation sociale...).

L'amélioration et l'adaptation de l'offre de logements (notamment locatifs), d'équipements et de services du territoire (en matière de santé, de développement numérique) et le développement de politiques d'accueil sont les principaux leviers identifiés pour répondre à cet enjeu. Le renforcement de l'attractivité du PETR doit également s'appuyer sur la promotion du territoire,

faisant de la ruralité, constitutive de l'identité du territoire, un atout pour son développement.

### **Enjeu 3 : préserver la diversité économique locale**

Le développement du territoire passe également par la préservation de la diversité de son tissu économique, entre activités productives et activités présentes.

Cet enjeu souligne l'opportunité de prendre en compte et valoriser l'approche durable des activités qui devient incontournable pour préserver les ressources, lutter contre le changement climatique, développer des modes production et de consommation responsable. La valorisation des ressources agricoles du territoire représente une marge de développement.

La valorisation du potentiel touristique du territoire, prenant en compte les aménités locales (environnement, stations sport-nature, agriculture de qualité, patrimoine), pourrait participer à la dynamisation de ses activités présentes. De même que le soutien aux activités liées au secteur médico-social déjà très présentes dans le PETR.